

COMMUNIQUE DE PRESSE

le 04 avril 2018

FONCTION PUBLIQUE : **Concertation, négociation ou dialogue de sourd**

A l'issue de la présentation de la troisième version du document intitulé « **refonder le contrat social avec les agents publics** » en présence de Monsieur DUSSOPT, les organisations syndicales (**CFTC**, CFE CGC, CFDT, CGT, FA FP, FO, FSU, Solidaires et UNSA), après avoir demandé une suspension de séance, décident de quitter la table de la concertation.

Les organisations syndicales considèrent que le document d'orientation ne correspond ni à leurs attentes ni aux besoins auxquels doit répondre la Fonction Publique.



Si quelques formulations nouvelles vont plutôt dans le bon sens, la quasi intégralité des objectifs fixés demeurent inchangés. L'intersyndicale rappelle avec force :

- **Que le dialogue social a besoin d'instances confortées dans leurs prérogatives pour être plus efficaces,**
- **Que la précarité de l'emploi n'est plus tolérable et le recours indu au non titulariat amoindrit le statut,**
- **Qu'il faut améliorer les déroulements de carrière et de la reconnaissance des qualifications des agents de la Fonction publique**
- **Qu'il faut accompagner les personnels dans leurs parcours dans la Fonction Publique.**

La **CFTC** demeure attachée à un dialogue social de construction et attend du gouvernement de réelles avancées permettant de refonder, dans une confiance mutuelle, le contrat social avec les agents publics.

Vos contacts

Jean-Marie FAURE	06.16.56.94.20	jmfaure@cftc-santesociaux.fr
Patrick MERCIER	06.19.99.35.33	pmercier@cftc-santesociaux.fr
Christian CUMIN	06.89.71.65.83	ccumin@cftc-santesociaux.fr

